

Conseil Municipal extraordinaire du 27.06.08

La réunion en date du Conseil municipal du 27.06.08 était placée sous le régime de l'assemblée extraordinaire. Elle avait en effet un caractère d'obligation avec échéance fixée par la Préfecture. L'ordre du jour avait un point unique : la désignation des électeurs pour participer aux prochaines élections sénatoriales. A l'issue du scrutin qui portait sur une liste unique, les personnes suivantes sont désignées :

Titulaire : Lionel Omont, maire, suppléé par le 1^{er} adjoint, Thierry Lanau.

Titulaire : Josette Mézy suppléée par Guy Sarran.

Titulaire : Mathilda Petelot-Otalora suppléée par la 3^{ème} adjointe,
Martine Dubayle-Calbano.